Monsieur François-Marie DEFFONTAINES Maire de Vic-de-Chassenay

Monsieur Jacky LÜDI Maire de Millery

à Monsieur le Sous-Préfet de Montbard

Millery le 27 janvier 2015

Objet : réunion du CODERST du 29 janvier 2015

Monsieur le Sous-Préfet,

Ayant été destinataires d'un courrier (daté du 12 janvier et parvenu le 20 janvier) nous informant de la tenue d'une réunion du CODERST qui sera appelé à examiner le dossier relatif à la demande de changement d'exploitant de l'ISDND situé sur le territoire de nos communes le jeudi 29 janvier prochain, outre le fait que nous ne comprenons pas une telle précipitation, nous tenons à vous adresser les questions et remarques suivantes en espérant obtenir des réponses précises de la part du service instructeur :

- pour quelle(s) raison(s) COVED demande-t-elle l'absorption d'ECOPOLE SERVICES (nous ne trouvons aucun exposé des motifs du pétitionnaire mais nous imaginons que sa demande est motivée; d'ailleurs nous sommes sidérés que la DREAL puisse examiner une demande et produire un rapport, même vide, sans être éclairée sur ces motifs)?
- C'est pourquoi nous souhaitons obtenir communication des pièces de la demande de COVED ainsi que des échanges de courriels des 5 et 8 janvier 2015 évoqués pages 2 et 3 du rapport des installations classées.
- Qu'en est-il des garanties financières devant être fournies par l'exploitant du 1^{er} janvier 2017 au 2 janvier 2018, date de fin d'autorisation d'exploiter?
- Enfin, concernant un élément de la conclusion de ces messieurs de la DREAL « ce rapport sera mis à disposition du public sur le site internet http://installationsclassees.ecologie.gouv.fr », il est pour le moins troublant lorsque l'on saisit l'adresse indiquée et après ouverture de multiples pages de constater que ce rapport est... introuvable...

Le moins que l'on puisse dire est que l'on se moque du monde surtout après avoir osé écrire « ... dans le cadre de la politique de transparence et d'information du public ... » . Quelle transparence en effet, quel mépris des petits maires ruraux que nous sommes!

Vous comprendrez Monsieur le Sous-Préfet que dans ce contexte, nous n'irons pas faire de la figuration à cette réunion qui, pour nous, a une fois encore de forts relents de mascarade. Veuillez recevoir, Monsieur le Sous-Préfet, nos respectueuses salutations.

François-Marie DEFFONTAINES

Copie à Monsieur le Préfet de la Région Bourgogne